

www.comptoirlitteraire.com

### André Durand présente

## "Esther

Tragédie tirée de l'Écriture sainte" (1689)

# Tragédie en trois actes en vers et avec chœurs de Jean RACINE

pour laquelle on trouve un résumé

puis successivement l'examen de :

la raison de la composition (page 2)

le sujet (page 3)

l'intérêt de l'action (page 6)

l'intérêt littéraire (page 9)

l'intérêt psychologique (page 10)

l'intérêt philosophique (page 13)

la destinée de l'œuvre (page 14)

**Bonne lecture!** 

## RÉSUMÉ

#### Acte I

Après un «prologue» qui célèbre la gloire de Louis XIV et de Madame de Maintenon, nous sommes à Suse, en Perse, dans le palais du roi Assuérus, où Esther raconte à sa confidente, Élise, que celui-ci avait répudié son épouse, Vasthi ; puis que, parmi toutes les jeunes filles qu'on lui présenta, l'avait choisie elle, séduit par sa beauté, sans savoir qu'elle est juive ; qu'elle était devenue reine, et l'avait sauvé en dévoilant un complot, avec l'aide de Mardochée, son oncle et père adoptif. Or celui-ci, parvenu jusqu'à elle en secret, vient justement lui annoncer que le roi, conseillé par Aman, son ministre, va faire connaître un décret visant à mettre à mort, quelques jours plus tard, tous les Juifs du royaume perse.

Un chœur, formé de jeunes filles juives qu'Esther garde cachées dans son palais, et qui sont dirigées par Élise, chante une lamentation qui s'achève en une prière d'abord tendre, puis pressante et enflammée.

#### Acte II

Aman raconte que les Juifs ont toujours persécuté le peuple amalécite, dont il fait partie. Toutefois, ce n'est pas cette raison qui le pousse à éliminer le peuple juif, mais le manque de respect de Mardochée, qui, tous les jours, à l'entrée du palais, seul parmi les sujets, refuse de le saluer, de lui rendre un hommage servile. Or Assuérus, au cours d'une nuit sans sommeil, se fait lire les annales de son royaume, et se rappelle ainsi que Mardochée l'avait averti d'une conjuration qui le menaçait. Ne l'ayant pas encore récompensé pour cela, il décide de le faire maintenant. Il demande à Aman ce que pourrait être la plus haute récompense qu'un roi puisse octroyer à un loyal sujet ; l'ambitieux ministre, se croyant visé, conseille à Assuérus de le promener dans la ville, recouvert de pourpre, ceint d'un diadème, chevauchant un coursier royal ; Assuérus ordonne alors qu'on accorde cet honneur à Mardochée. Esther, qui cherche à sauver son peuple, demande à Assuérus de venir dîner chez elle avec Aman.

Le chœur traduit son inquiétude en même temps que sa foi inébranlable.

#### Acte III

Aman est furieux d'avoir dû mener Mardochée en triomphe. Il prend toutefois son invitation chez Esther comme une marque de faveur. Mais, au cours du banquet, elle révèle à Assuérus qu'elle est juive, exalte la gloire du vrai Dieu, narre l'Histoire du peuple juif, ses fautes et ses malheurs, affirme qu'il ne complote pas contre lui, et a placé en sa personne un espoir qui vient d'être déçu à cause des calomnies d'Aman qui veut l'exterminer pour des raisons personnelles. Aman implore Esther, mais le roi décide de l'envoyer à la potence qu'il avait fait préparer pour Mardochée, et offre à ce dernier la place de premier ministre. Les Juifs recouvrent leur entière liberté, et, victorieux, font périr Aman sous leurs coups.

Le chœur chante la gloire du vrai Dieu, le triomphe de Dieu et de son peuple, et la félicité du juste opposée au faux bonheur du méchant.

## Analyse

#### La raison de la composition

La marquise de Maintenon, que Louis XIV avait épousée secrètement en 1693, était pieuse, comme le devint le roi lui-même à partir de cette date. Comme elle avait une vocation d'éducatrice, et qu'elle se souvenait de sa jeunesse difficile d'orpheline démunie, le 2 août 1686, elle ouvrit, au domaine de Saint-Cyr, contigu à l'extrémité occidentale du parc du château de Versailles, la Maison royale de Saint Louis, une fondation pour deux cent cinquante jeunes filles de la noblesse pauvre, qui devaient

y être éduquées entre leur huitième et leur vingtième année. Il s'agissait, comme le dit Racine dans sa préface, de les «élever dans la piété», mais aussi de leur apprendre tout ce qui peut «contribuer à les rendre capables de servir Dieu dans les différents états où il lui plaira de les appeler», tout ce qui peut aider «à leur polir l'esprit et à leur former le jugement», à parler agréablement, à chanter aux offices et ailleurs, à développer leur mémoire, à se comporter avec élégance dans la vie mondaine. D'où l'importance de divers exercices qui «les instruisent en les divertissant» : «conversations ingénieuses», exposés improvisés, récitations, déclamations, chants.

Racine affecta modestement de ne pas nommer, parmi ces divertissements éducatifs, les plus intéressants, c'est-à-dire les représentations théâtrales, qui avaient été introduites au XVIe siècle dans la formation des jeunes garçons pour les préparer à une vie sociale où les élites vivaient en perpétuelle représentation, et où conversations, harangues et cérémonies avaient bien plus d'importance qu'aujourd'hui. Il y en avait jusqu'à trois ou quatre par an, ouvertes au public, sur des sujets religieux ou édifiants.

Mais l'introduction du théâtre dans un établissement de jeunes filles était une nouveauté. À Saint-Cyr, on commença par jouer des pièces pieuses écrites par la directrice, Mme de Brinon. Selon Mme de Caylus, nièce de Mme de Maintenon, elles étaient «détestables». On joua donc des pièces d'écrivains reconnus. Mais "Andromaque" se révéla bien trop favorable aux passions ; même "Marianne" de Tristan, et "Polyeucte" de Corneille mêlaient l'amour profane à la piété, et, de plus, étaient trop difficiles.

En conséquence, Mme de Maintenon fit appel à Racine : il était très apprécié du couple royal, d'une piété exemplaire, et, comme le dit l'intendant de Saint-Cyr, c'était «le premier homme de ce siècle pour la poésie».

#### Le sujet

Racine, voulant accomplir un acte de piété, choisit un thème biblique, celui qui se trouve dans le 'Livre d'Esther" où dix chapitres racontent l'histoire de celle dont le nom hébreu est Hadassa (de «hadassah», myrte), qui, au Ve siècle avant Jésus-Christ, se trouvait à Babylone où des Juifs étaient en captivité après que Nabuchodonosor II, roi de Babylone, ait pris Jérusalem en 597 avant J.-C.; que, pour mater la résistance, il ait détruit la ville en -587; qu'il ait, l'année suivante, ramené les habitants avec lui pour les garder en captivité. En -539, l'empereur perse Cyrus II s'empara de Babylone, et permit le retour progressif des Juifs dans leur pays (vers 1062-1073). Mais son successeur, Cambyse, réduisit cette possibilité (vers 1074-1077), et il y avait encore beaucoup de Juifs dans l'empire perse, et notamment à Suse, sa capitale, sous Darius et sous Xerxès ler, dont le nom, transcrit en hébreux et latinisé, était Assuérus.

Esther était une belle Juive que, sans connaître son origine, il choisit comme épouse. À la suite d'un conflit entre son cousin et père adoptif, Mardochée, et le premier ministre, Aman, ce dernier obtint du roi l'ordre d'exterminer les Juifs de son royaume. Mais la jeune reine parvint à démontrer la vilenie d'Aman, et ce furent au contraire les Juifs qui exercèrent leur vengeance : Assuérus leur permit de «tuer leurs ennemis, avec leurs femmes, leurs enfants et toutes leurs maisons», et ils massacrèrent soixante-quinze mille personnes, tandis qu'Aman fut pendu. Ce retournement de situation est d'ailleurs commémoré depuis par les réjouissances de la fête des Sorts (Pourim).

Dans sa version originale, cette histoire édifiante est purement profane (Dieu n'y apparaît pas, n'est jamais nommé), est surtout un récit nationaliste teinté de xénophobie, certains voulant d'ailleurs y voir une première dénonciation de l'antisémitisme, Aman disant au roi : «Il y a dans toutes les provinces de ton royaume un peuple dispersé et à part parmi tous les peuples, ayant des lois différentes de celles de tous les peuples, et n'observant point les lois du roi. Il n'est pas dans l'intérêt du roi de le laisser en repos. Si le roi le trouve bon, qu'on écrive l'ordre de les faire périr.» (II, 7, 8). Mais, dans le texte grec de la Bible, elle reçut des ajouts (rêve de Mardochée, qui était «un homme puissant et des premiers de la cour du roi» (XI, 3) ; évanouissement d'Esther quand elle entre chez le roi ; prières au Seigneur de Mardochée et d'Esther ; décret et contre-décret concernant les Juifs ; interprétation du rêve de Mardochée) qui témoignent d'une relecture théologique, donnent une dimension religieuse bien plus importante, indiquent que les ennemis du peuple de Dieu sont puissants, et cherchent à le

détruire, mais qu'il faut leur faire face sans les craindre : Dieu sauvera son peuple, au besoin par l'intermédiaire de l'innocente faiblesse ; il lui permettra même de massacrer ses ennemis.

Le 'Livre d'Esther", étant un récit déjà dramatisé, un canevas détaillé, se prêtait bien au théâtre. Il y avait d'ailleurs déjà été porté douze fois en France de 1543 à 1654, notamment par Montchrestien ('Aman ou La vanité", 1602) et par Pierre Du Ryer, dont l'"Esther" (1642), moins religieuse et moins poétique, plus romanesque et plus galante que celle de Racine, qui l'a probablement lue, ne manque pas d'intérêt.

Si Racine déclara : «Je crus» que «je pourrais remplir toute mon action avec les seules scènes que Dieu lui-même, pour ainsi dire, a préparées», s'il n'était pas question, pour un homme devenu aussi pieux, d'«altérer aucune des circonstances tant soit peu considérable de l'Écriture sainte, ce qui serait [...] une espèce de sacrilège», si, de toutes ses pièces, 'Esther' est la plus fidèle à ses sources, qu'il s'agisse des événements, des personnages ou de l'esprit, il effectua cependant plusieurs modifications. Les unes furent induites par le passage d'une narration à une pièce de théâtre ; d'autres furent des adaptations culturelles, morales ou religieuses ; mais les plus intéressantes semblent procéder de son expérience personnelle, de sa psychologie et de sa vision tragique.

Il n'inventa aucun épisode, mais la transformation du récit en mise en scène dialoguée entraîna l'apparition d'interlocuteurs secondaires (Élise, Zarès, Hydaspe, Asaph) et une différenciation des avis ou des réactions. Il supprima du texte biblique le début : le refus de Vasthi de se présenter devant le roi en portant le diadème. Il modifia la fin, le massacre des persécuteurs, caractéristique de l'Ancien Testament ; la cruelle revanche des Juifs fut réduite à une allusion («Je leur livre le sang de tous leurs ennemis» [vers 1183]), et remplacée par une conclusion plus chrétienne : des chants à la gloire de l'innocente Esther et de la bonté de Dieu [III, 9]).

Cependant, il ajouta à la Bible une brève annonce des violences exercées contre Aman :

«Le traître est expiré,

Par le peuple en fureur à moitié déchiré. On traîne, on va donner en spectacle funeste

De son corps tout sanglant le misérable reste.» (vers 1190-1193).

Il atténua les trop vives teintes orientales, ainsi que divers traits de civilisation, faisant d'un récit hébraïque voluptueux et cruel entre tous une pieuse élégie. Ainsi, dans la Bible, Assuérus a un harem, et boit abondamment, ce qu'évidemment Racine effaça, le rendant aussi moins capricieux et moins féroce. Au contraire, les changements les plus significatifs concernant les deux principaux antagonistes, qui se distinguent par leur vigueur dans cette œuvre à la douceur évangélique, il souligna davantage la cruauté d'Aman, donna plus d'importance à Mardochée. Surtout, il transforma un récit agressivement nationaliste en poème religieux, introduisant notamment des chants de piété. La dramatisation fut généralement réduite sauf pour trois moments :

- l'insomnie du roi devient un cauchemar prospectif;
- Mardochée, qui communiquait avec la reine par l'intermédiaire d'un messager, surgit soudain dans son appartement pour divulguer la terrible nouvelle ;
- Esther se jette aux pieds du roi, lui annonce son péril et son identité, ce qui provoque les réactions d'Aman et d'Assuérus (vers 1032-1040).

D'autre part, Racine ne voulut pas seulement écrire une œuvre véridique et poétique à la louange de Dieu et de ses fidèles, mais aussi célébrer le couple royal, en courtisan sincère et en carriériste invétéré.

Le sujet choisi permettait l'éloge implicite de Mme de Maintenon, la nouvelle épouse pieuse, si différente de «*l'altière Vasthi*» (vers 32), qui représente Mme de Montespan ; elle avait ramené Louis XIV à la dévotion, tout comme Esther a éclairé Assuérus.

Le sujet choisi permettait aussi de louer le Roi Soleil sous le nom d'un autre grand monarque victorieux et sage. Sur ce point, Racine ajouta à sa source quelques vers, comme ceux prononcés par une Israélite du choeur :

«J'admire un roi victorieux

Que sa valeur conduit triomphant en tous lieux Mais un roi sage, et qui hait l'injustice, Qui sous la loi du riche impérieux Ne souffre point que le pauvre gémisse. Est le plus beau présent des cieux.» (vers 989-994), «Ainsi puisse sous toi trembler la terre entière. Ainsi puisse à jamais contre tes ennemis Le bruit de ta valeur te servir de barrière. S'ils t'attaquent, qu'ils soient en un moment soumis. Que de ton bras la force les renverse.

Que de ton nom la terreur les disperse.

Que tout leur camp nombreux soit devant tes soldats

Comme d'enfants une troupe inutile.

Et si par un chemin il entre en tes États,

Qu'il en sorte par plus de mille.» (vers 1006-1015).

Un passage semble même inviter à comparer Louis XIV, en guerre contre presque toute l'Europe réunie depuis 1686 dans la Ligue d'Augsbourg, à Dieu même :

> «Que peuvent contre lui tous les rois de la terre? En vain ils s'uniraient pour lui faire la guerre : Pour dissiper leur lique il n'a qu'à se montrer ; Il parle, et dans la poudre il les fait tous rentrer.» (vers 221-224).

Cependant, Racine sut ne pas trop profiter de cette possibilité. Ce fut surtout par leur qualité que l'oeuvre et le spectacle célèbrèrent le roi et son régime ; l'éloge ne devint explicite que dans le "Prologue", qui fut conçu pour cela, reprenant sur le mode sérieux la tendance flatteuse des prologues du théâtre lyrique.

On ne peut donc prétendre, comme certains commentateurs l'ont fait, que le dramaturge ait voulu prendre la défense de communautés religieuses opprimées, même si, dans la pièce, le peuple de Dieu, exilé, asservi, persécuté, est sauvé à quelques jours de la date prévue pour son extermination. Il est vrai qu'il est facile d'établir une analogie entre le foyer du jansénisme, le monastère de Port-Royal, et les Juifs, les religieuses et les anciens Solitaires étant, hormis quelques périodes de répit, persécutés par le pouvoir royal depuis près d'un demi-siècle. Les jansénistes comparaient leurs malheurs à ceux des Hébreux ; ils avaient en Arnauld un chef de la stature de Mardochée ; ils évoquaient parfois le nom d'Aman pour stigmatiser leurs ennemis, qui trompaient le roi sur leur compte. Certains mettaient même quelque espoir en Mme de Maintenon, que la tragédie de Racine compare d'ailleurs implicitement à Esther. Ils ne manquèrent évidemment pas de rapprocher leur propre situation de celle des Juifs dans cette tragédie. Bien d'autres durent y penser, et Racine tout le premier. Ancien élève de Port-Royal, neveu de celle qui allait devenir abbesse du monastère le 2 janvier 1690, il en était un des protecteurs et au besoin le défenseur jusque dans l'entourage de Louis XIV. Il souffrait des persécutions qu'imposait à des amis un roi qu'il admirait profondément. Il imputait la position du bon Louis XIV, comme celle d'Assuérus, à des conseillers machiavéliques qui le trompaient sciemment. Les jansénistes se demandaient : «Quel moyen que la vérité pût parvenir aux oreilles du roi?» dont l'entourage était dominé par les ennemis de Port-Royal, et notamment par les jésuites, capables d'«exécrables calomnies», et d'«effroyables impostures», lit-on dans l'Abrégé de l'Histoire de Port-Royal" où Racine parla de femmes élevées à Port-Royal «qui conservent, au milieu du monde et de la cour, pour les restes de cette maison affligée, le même amour que les anciens Juifs conservaient, dans leur captivité, pour les ruines de Jérusalem». Mais il était trop conscient de ses devoirs pour détourner, au service de Port-Royal et en critique implicite de la politique de Louis XIV envers les jansénistes, une oeuvre commandée par Mme de Maintenon. Il était trop prudent et trop subtil pour heurter inutilement le roi, ses conseillers ou même les jésuites. Cependant, si rien ne concernait précisément Port-Royal, le second vers du prologue, «Je descends dans ce lieu par la Grâce habité», pouvait prêter à confusion ; aussi Racine mit-il une note (chose très rare dans un

texte théâtral à cette époque) pour préciser qu'il s'agit de «la maison de Saint-Cyr» et non pas de quelque autre.

D'autre part, alors qu'il écrivait sa pièce, il connaissait l'affaire de la modeste congrégation des Filles de l'Enfance qui, fondée en 1662, principalement pour l'éducation de jeunes filles pauvres, avait subi l'hostilité des jésuites qui obtinrent sa suppression par le conseil du roi le 12 mai 1686 ; elle avait fait appel au pape (14 septembre), avait été défendue par Arnauld qui, de janvier à mars 1687, rédigea un texte intitulé ''L'innocence opprimée par la calomnie", où, à propos de cette histoire analogue à celle d'Esther, il évoqua à plusieurs reprises les «malheurs de Sion», les «ruines du Temple», et parla d'«innocence», d'«orphelines exilées et captives». Racine fit des extraits des prophètes Michée et Nahum sous le titre "Port-Royal et Filles de l'Enfance". Ce fut sans doute pour lui une occasion de penser au ''Livre d'Esther" et peut-être une motivation supplémentaire dans la rédaction des plaintes du choeur.

Mais la tragédie, soumise à l'une des règles majeures de la vie sociale et de l'art littéraire au XVIIe siècle, celle de la bienséance ou convenance, devait être le lieu de vérités universelles et non pas d'applications polémiques particulières.

#### Intérêt de l'action

La pièce, qui fut sous-titrée 'Tragédie tirée de l'Écriture sainte", dont le texte fut imprimé avec la mention 'Ouvrage de poésie tiré de l'Écriture Sainte, propre à être récité et à être chanté", permit à Racine un renouvellement de son art, car il emprunta à <u>la Bible</u> une inspiration lyrique mystique, qui rappelle parfois ses 'Cantiques spirituels", créa des choeurs, ce qui fait qu'on peut y voir une sorte d'oratorio.

De plus, dans cette tragédie sacrée dont on peut considérer qu'elle avait été annoncée par "Iphigénie" (qui était déjà une histoire à la fois romanesque et religieuse de sacrifice programmé mais remplacé au dernier moment par l'exécution cathartique du personnage pervers), Racine, sur le fond, se rapprocha des Grecs par la place accordée à la religion, qui est au centre du drame.

Ce fut surtout pour la forme qu'il s'inspira de la tragédie grecque, reprenant la tradition du <u>chœur</u>, la musique et le chant convenant mieux que l'action ou la récitation au triple objet de l'oeuvre : célébrer Dieu, divertir de jeunes pensionnaires, et participer à la splendeur du règne de Louis XIV. Il déclara dans sa préface : «Je m'aperçus» que «j'exécutais en quelque sorte un dessein qui m'avait souvent passé dans l'esprit, qui était de lier, comme dans les anciennes tragédies grecques, le choeur et le chant avec l'action». On peut douter qu'il ait eu ce dessein avant "Iphigénie". Et, s'il l'eut peut-être alors, ce fut certainement à cause du brusque triomphe des opéras ou tragédies lyriques, Lully et Quinault en donnant onze de 1673 à 1686. Mais ils venaient de mourir ; c'était le moment, dans une cour devenue dévote, de remplacer leurs «vaines fictions», leurs «spectacles frivoles», fauteurs de «folles passions» ("Prologue", vers 65-67), par une tragédie lyrique tirée de l'Écriture sainte, ce qui aurait pu être le sous-titre d'"Esther". Le 1er août 1688, Dangeau annonça : «Racine, par l'ordre de Madame de Maintenon, fait un opéra dont le sujet est Esther et Assuérus».

Mais l'esprit de la pièce de Racine fut tout différent de celui des opéras, car leurs auteurs voulaient séduire, «enchanter» leur public, et non pas l'instruire : la musique pouvait d'ailleurs à certains moments l'emporter sur le texte qui restait cependant facile à deviner au besoin ; les thèmes étaient répétitifs, et le style fort simple. Racine indiqua dans sa préface : «On me demanda de faire sur quelque sujet de piété et de morale une espèce de poème où le chant fût mêlé avec le récit, le tout lié par une action qui rendît la chose plus vive et moins capable d'ennuyer». Dans les trois paragraphes suivants, il parla bien moins d'action dramatique que de chant, de choeurs, de piété. Plutôt qu'une tragédie entremêlée de choeurs, "Esther" est bien un poème pieux partiellement déclamé et partiellement chanté à une ou plusieurs voix, sur un canevas dramatique simple sinon manichéen, aux personnages stéréotypés. De ce fait, la compréhension du texte avait évidemment plus d'importance que dans un opéra, et, comme il est plus complexe, la musique devait s'y subordonner. Tout cela supposait une étroite collaboration entre le musicien et le poète.

Les parties chantées par les jeunes filles juives qu'Esther garde cachées dans son palais et qui sont dirigées par Élise, qui a le double rôle de coryphée et de confidente, ne sont pas des intermèdes, de purs passages ornementaux, mais, à la fin de chaque acte, des juxtapositions de très brefs monologues ou des dialogues qui convergent parfois en un chœur. Sur un total de 402 vers de quatre à douze syllabes, on relève 72 vers déclamés par une seule personne, 229 vers chantés par une actrice, 20 par deux, 2 par trois et 79 par l'ensemble du choeur.

Ces parties chantées sont des réactions et parfois même des participations à l'action, qui approfondissent l'émotion, et expriment la crainte et la pitié du spectateur, en passant un peu trop systématiquement d'un premier moment de frayeur à une heureuse assurance. Par cet élément nouveau, un peuple entier participe à l'action ou du moins en suit passionnément les péripéties ; l'horizon s'élargit ; un souffle plus frais, plus pur, se répand sur le monde tragique. Ainsi, Racine unifia la tragédie et l'opéra.

Une scène entièrement chantée (80 vers) clôt le premier acte, une autre le dernier (87 vers) ; celle qui termine l'acte II est en partie déclamée (46 vers), en partie chantée (67 vers). Leur emplacement affaiblit un peu leur importance, en leur donnant l'apparence d'intermèdes. C'est particulièrement le cas pour celle de la fin. «Quelques personnes, avoua Racine dans la préface, l'ont trouvée «un peu longue quoique très belle». Deux autres scènes analogues sont insérées à l'intérieur du premier et du dernier acte (40 et 82 vers, dont 30 et 56 sont chantés). Cela fait près du tiers de la durée du texte, dans la mesure où un octosyllabe chanté est bien aussi long qu'un alexandrin récité.

De plus, d'autres parties du texte relèvent plus du <u>lyrisme religieux</u> que de l'action dramatique. Ainsi :

- le "Prologue" de 70 vers, qui est prononcé par «la Piété» ;
- quelques passages de la scène d'exposition :
  - Esther, retrouvant Élise, s'exclame : «Ô jour trois fois heureux !

Que béni soit le ciel qui te rend à mes vœux» (vers 1-2);

- Élise exprime cette certitude : «Le jour approche, où le Dieu des armées

Va de son bras puissant faire éclater l'appui;

Et le cri de son peuple est monté jusqu'à lui.» (vers 20-23) ;

- Esther regrette la ruine de Jérusalem : «Sion, repaire affreux de reptiles impurs,

Voit de son temple saint les pierres dispersées.

Et du Dieu d'Israël les fêtes sont cessées.» (vers 86-88) :

- Elle marque bien son esprit religieux : «Aux pied de l'Éternel je viens m'humilier,

Et goûter le plaisir de me faire oublier.» (vers 109-110) ;

- la fin du monologue d'Esther à I, 4, où elle s'adresse à son «souverain Roi» :

«Les orages, les vents, les cieux te sont soumis.

Tourne enfin sa fureur contre nos ennemis.» (vers 291-292).

- le récit d'Esther (III, 4) qui est à la fois une prière au roi et une glorification de Dieu, dont Assuérus proclame finalement le triomphe, après qu'Aman lui-même a été forcé de le reconnaître.

Tout bien considéré, c'est la moitié du texte qui relève du lyrisme religieux. Certes, celui-ci a pour fondement, une situation intensément dramatique : l'extermination du peuple de Dieu est programmée. Mais il raconte cette situation, la déplore, en souhaite ou en célèbre la solution plutôt qu'il ne la met en scène. Le choeur participe au drame, mais par l'émotion et la parole, et non par l'action, au sens moderne de ce terme. Esther elle-même parle plutôt qu'elle n'agit : elle est une victime, plutôt qu'une animatrice ; son rôle consiste surtout à se dévouer. Ce sont Aman et Mardochée qui s'opposent vigoureusement, mais jamais sous nos yeux ; leurs dramatiques rencontres sont rapportées par des récits, de même que la décision d'exterminer les Juifs.

<u>L'intrigue</u> de ce que Racine appela au passage dans sa préface un «*divertissement d'enfants*» est toute simple. Elle tresse habilement les initiatives d'Aman, celles de Mardochée, et celles, moins importantes, d'Esther et d'Assuérus. Elle est scandée par trois révélations :

- celle de l'édit d'extermination, qui, alors qu'habituellement l'événement fondateur du drame était divulgué d'emblée, n'est annoncé qu'en I, 3 ;

- celle de l'identité de l'homme qui a préservé Assuérus d'un complot ;
- celle de la nationalité d'Esther.

L'action ne remplace vraiment le récit qu'à partir de II, 5, c'est-à-dire presque au milieu de la pièce. Cette action consiste en un double retournement : Aman doit offrir à son pire ennemi le triomphe qu'il préparait pour lui-même ; il est pendu au lieu de Mardochée qui prend sa place de premier ministre, tandis que le peuple juif, exilé, asservi, persécuté par un tyran impie, est sauvé à quelques jours de la date prévue pour son extermination. Tout s'achève bien, par la bonté d'un roi naïvement amoureux. Dans la Bible, ces revirements sont brusques et massifs. Contrairement à son habitude, Racine ne chercha pas à les atténuer, même dans le détail (voir vers 660 : «Faut-il de mes États vous donner la moitié?»). Il en souligna au contraire l'invraisemblance par les paroles qu'il prêta au souverain. Une heure après un vibrant éloge d'Aman («appui du trône», «âme de mes conseils», éloigné de tout «mensonge», animé du «zèle» le plus «pur» [vers 578-584]), Assuérus se rappelle «tous ses attentats», et le voue au supplice pour le remplacer par l'un des membres de «la race [...] odieuse» (vers 626), du «peuple abominable» qu'il allait exterminer (vers 630). Aman, le bourreau méprisant de Mardochée et de tout son peuple, devenu victime à son tour, se plaint : «Ô douleur ! ô supplice affreux à la pensée.» (vers 844), admet : «L'inexorable Aman est réduit à prier.» (vers 1163), supplie «Par le salut des Juifs, par ces pieds que j'embrasse, une Israélite :

> Par ce sage vieillard, l'honneur de votre race, Daignez d'un roi terrible apaiser le courroux. Sauvez Aman, qui tremble à vos sacrés genoux.» (vers 1164-1167).

Cette invraisemblance s'explique par le fait qu'il ne faut pas considérer cette histoire dans une perspective réaliste, mais en faire une lecture symbolique, bien plus adéquate. L'action est surtout l'occasion d'une méditation, explicitée par les passages lyriques. L'introduction du «songe effrayant» d'Assuérus, qui n'est pas dans la Bible, qui a une dimension prémonitoire :

«Il s'est plaint d'un péril qui menaçait ses jours, Il parlait d'ennemis, de ravisseur farouche» (vers 388-390), «Entre tous les devins fameux dans la Chaldée, Il a fait assembler ceux qui savent le mieux Lire en un songe obscur les volontés des cieux.» (vers 406-408).

montre que nous ne sommes plus, comme dans les tragédies profanes, dans un monde vraisemblable, régi par la seule action des humains. C'est Dieu qui envoie de tels songes symboliques (ce sera encore plus net dans "Athalie").

Il reste que Racine respecta de façon irréprochable les préceptes aristotéliciens, en suivant ce <u>déroulement</u>: exposition (I, 1), nœud (le décret I, 3), rebondissement (II, III, 4) et dénouement par renversement (III, 5 à 7). Il ménagea également un important effet de suspense après la révélation d'Esther, lorsqu'Assuérus ne réagit pas immédiatement, et sort de la salle.

Il respecta <u>l'unité de temps</u>, l'action se déroulant en moins de vingt-quatre heures. Au matin, Esther reçoit Mardochée, apprend le sort réservé à son peuple par Assuérus, et le banquet qui retourne cette situation dramatique, voit le couronnement des Juifs, a lieu le soir même. Leur triomphe semble fulgurant. Ce serait ignorer que leur trajet, du bannissement à la gloire, ne s'est pas fait en un jour. L'action d'Esther condense une histoire plus longue. Et, durant toute la pièce, des allusions sont faites à des évènements extérieurs à cette journée, au passé malheureux du peuple juif. Dieu a jeté l'anathème sur son peuple depuis que «Nos pères ont péché» (vers 334), depuis que «Les Juifs à d'autres dieux osèrent s'adresser» (vers 1058), depuis que «Hélas! ce peuple ingrat a méprisé ta loi [celle de Dieu]» (vers 255), que «La nation chérie a violé sa foi» (vers 256). Grâce à ces échos, l'aventure d'Esther se transforme en un condensé de l'Histoire du peuple juif qui la rend plus dramatique, plus propre à émouvoir. Si Racine ressaisit l'Histoire des Juifs en une journée, ce fut pour accroître la tension dramatique. "Esther" devient une course contre la montre, contre la mort :

«Et ce jour effroyable arrive dans dix jours» (vers 180), «Le temps vole, et bientôt amènera le jour Où le nom des Hébreux doit périr sans retour.» (vers 187-188). La reine juive doit faire vite pour sauver son peuple! Le temps biblique constitue donc l'arrière-plan de la pièce et permet une mise en contexte du drame d'Esther.

L'unité de lieu n'est pas strictement respectée. L'action se déroule bien à Suse mais dans des lieux variés : pour l'acte I, il est indiqué : «Le théâtre représente l'appartement d'Esther» ; pour l'acte II : «Le théâtre représente la chambre où est le trône d'Assuérus» ; pour l'acte III : «Le théâtre représente les jardins d'Esther et un des côtés du salon où se fait le festin». Racine minimisa toutefois cette diversité dans sa préface puisqu'il insista sur le fait que «toute l'action se passe dans le palais d'Assuérus». Il justifia ces variations par la volonté de «rendre ce divertissement plus agréable à des enfants, en jetant quelque variété dans les décorations». Cette pluralité de lieux ne semble cependant pas si innocente que cela puisqu'elle accompagne l'évolution de l'intensité dramatique : l'appartement d'Esther est un lieu intime, rassurant ; la salle du trône imprègne l'atmosphère d'un caractère sérieux, officiel (c'est le lieu du pouvoir, du pouvoir d'un homme ; c'est le lieu où un mot peut décider de la mort ou de la vie) ; le «salon où se fait le festin» marque la victoire d'Esther (c'est elle qui le choisit ; en agissant ainsi, elle reprend en main son destin, et prépare le dénouement heureux).

"Esther", du fait de la conjonction du texte, de la musique, des décors et des costumes, offrit un spectacle total, et marqua peut-être l'aboutissement de l'art théâtral de Racine car il parvint à y fondre dans une poésie puissante l'héritage antique de la tragédie, et celui de la Bible.

#### Intérêt littéraire

Dans "Esther", l'étendue relative du <u>lexique</u> dépasse celle de toutes les autres tragédies de Racine et de Corneille, sauf "Médée". Racine s'y renouvela de façon très appréciable. S'il réduisit la fréquence du lexique amoureux («amant», «ardeur», «flamme», «brûler» disparurent), il développa le lexique religieux. On constate en effet que, comme dans la Bible, le lexique concret à valeur symbolique est fréquent : «agneau», «colombe», «léopard», «paille», «roseau», «vautour» n'apparurent dans aucune autre de ses pièces, «cèdre», «lion», «loup», «tonnerre» moins souvent. Sans avoir nécessairement de valeur symbolique, les termes du vêtement et de la table sont aussi relativement nombreux : «parer», «revêtir», «habiller», «habillement», «vêtement», «atour», «cilice», «festin», «mets», «breuvage», «vin», «libation». Cependant, les termes spécifiquement bibliques sont assez rares : sur ce plan comme dans l'évocation historique et géographique, Racine évita le dépaysement anecdotique de la couleur locale au bénéfice d'une familière simplicité favorable à la poésie symbolique et à l'élévation spirituelle.

Le thème du roi, fort important puisqu'il s'agit de Louis XIV autant que d'Assuérus, est évoqué par des mots génériques usuels : «monarque», «majesté», «sceptre», «trône», «pourpre» et «gouverner». Le manichéisme d'une parabole assez simple se manifeste non seulement par l'opposition de termes moraux («pur»-«impur», «innocent»-«méchant») mais par l'abondance des qualifications concrètes qui célèbrent l'épanouissement de la vertu : «abondance», «opulence», «fécond», «riant», «prospérer», «agréable», «fertile», «magnifique», «paisible», «riche», «serein».

La longueur moyenne du mot décrut encore par rapport à "Phèdre". Le nombre de verbes est réduit, mais le passé simple et le passé antérieur, temps du récit, sont ici deux fois plus fréquents que dans les autres pièces, où l'action est davantage mise en scène, et par conséquent exprimée au présent. L'indice pronominal est plus faible que partout ailleurs chez Racine. Les substantifs sont plus fréquents ainsi que les adjectifs et adverbes de manière, ce qui n'est pas imputable seulement à la présence de scènes lyriques, mais au fait que, même ailleurs, la célébration, le récit et la description l'emportent sur l'action.

Si, par rapport au '*Livre d'Esther*'', Racine raffina partout <u>le style</u>, usant d'une langue agréablement limpide, harmonieuse et parfois transparente, il emprunta à la poésie qu'on trouve en d'autres endroits de la Bible une inspiration lyrique mystique, qui rappelle parfois ses '*Cantiques spirituels*''. Ce style généralement épuré ne devient fade qu'à quelques moments où il se fait pompeux et conventionnel.

<u>La prosodie</u> fut innovante, révéla un autre aspect du talent de Racine car, par opposition aux longues suites d'alexandrins des récits et tirades, il utilisa, dans les textes des chœurs, une délicate combinaison de mètres variés : l'alexandrin, le décasyllabe, l'octosyllabe et même quelques vers de quatre et de sept syllabes, dans des ensembles empreints de fraîcheur et de légèreté, se déroulant avec facilité, sans être interrompus par des effets marquants. Sur ce fond de lyrisme délicat, la vigueur de Mardochée et la passion vengeresse d'Aman prennent un beau relief.

#### Intérêt psychologique

On ne retrouve pas, dans "Esther", le profond réalisme psychologique des tragédies profanes de Racine. L'intrigue ne fait guère appel à des élaborations psychiques complexes.

On peut examiner les protagonistes en allant des moins importants aux plus importants.

Assuérus est présent dans 13 % du texte.

Racine le rendit moins capricieux et moins féroce que l'Assuérus de la Bible. Surtout, il le fit changer au cours de la pièce.

Dans un premier temps, il n'est que le monarque dont l'«auguste majesté» (vers 646) inspire l'«effroi» (vers 648). Il est assis sur un «trône sacré» environné par «la foudre» (vers 649), dans un «lieu redoutable» où aucun «mortel» ne peut pénétrer sans risquer le «trépas» (vers 632). Comme ceux «du Dieu vivant», ses regards sont des «éclairs», et «sa voix» résonne comme «un tonnerre terrible» (vers 652 et 720), tout en sachant devenir au besoin une «voix salutaire» (vers 641).

Mais il est surtout dominé par de mauvaises passions. Despote cruel, au «sceptre redoutable» (vers 198), «prince inoxérable» (vers 518), «terrible en ses soudains transports» (vers 519), il est un de ces rois dont : «Au fond de leur palais leur majesté terrible

Affecte à leurs sujets de se rendre invisibles» (vers 193).

En fait, sa force n'est qu'apparente : il se laisse effrayer par un songe, qui lui arrache un «cri terrible» (vers 386) ; il apparaît influençable, et gouverne avec mollesse, cédant le pouvoir à Aman, et prêtant foi à ses calomnies, car, «roi trop crédule» (vers 172), il ne parvient pas à discerner la vérité du mensonge. Et il se montre naïvement amoureux.

Cependant, lorsqu'il apprend qu'on lui a sauvé la vie, il aspire à rendre justice à son sauveur :

«Quel honneur pour sa foi, quel prix a-t-il reçu?» (vers 539);

«Combien Assuérus redoute d'être ingrat.

On verra l'innocent discerné du coupable.» (vers 628-629).

Une fois ses fausses idoles détrônées, il se révèle un bon prince qui s'ignore, en qui se trouvent les germes du bien. «Le lion rugissant» s'étant mué en «agneau paisible» (vers 724), avide de justice, de vérité, et de charité, il se métamorphose en juste, désormais éclairé par Dieu qui se sert de lui pour libérer les Juifs auxquels il permet de reconstruire leur temple, instaurant ainsi la tolérance religieuse dans son empire (III, 7).

Son comportement est schématiquement excessif dans la punition comme dans la récompense.

Esther est présente dans 25% du texte, "Prologue" compris.

Modèle de perfection féminine, cette sœur d'autres héroïnes douces et tendres de Racine est une vierge belle, pure et timide, parée d'une «noble pudeur», une figure attachante par sa noblesse instinctive, sa «grâce», son «aimable vertu», son dévouement à son peuple, sa piété, toutes qualités qui sont de «puissants attraits» (vers 671) pour Assuérus, qui constate : «Tout respire en Esther l'innocence, et la paix» (vers 673), alors que, modestement, elle ne s'en accorde que de «faibles» (vers 70). Mme de Maintenon trouva d'ailleurs flatteuses pour elle toutes ces qualités qu'elle pensait être les siennes, et qu'elle souhaitait voir inculquer à ses protégées.

Elle vit retirée, «solitaire et cachée» (vers 43), à l'écart du faste pompeux du monde, qu'elle méprise :

«Hélas! durant ces jours de joie et de festins,

Quelle était en secret ma honte, et mes chagrins!

Esther, disais-je, Esther dans la pourpre est assise.» (vers 81-83).

N'étant que l'agent des volontés de Mardochée («À ces desseins secrets tremblante j'obéis» [vers 53]), elle est un corps qui ne s'appartient pas, offert en «sacrifice» à Assuérus (vers 64), ce qui fait que, alors qu'on se demande : «Jamais tant de vertu fut-elle couronnée?» (vers 1233), elle est tout entière dévouée au bien, soumise aux volontés cachées de Dieu :

«Votre vie, Esther, est-elle à vous? [...]

N'est-elle pas à Dieu dont vous l'avez reçue?» (vers 208 et 210).

Victime plutôt qu'animatrice, elle parle plutôt qu'elle n'agit. Elle évite, par son monologue de I, 4, les hésitations qui la rendraient plus complexe. Envoyée du ciel, qui resplendit comme un «soleil [...] de lumière immortelle» (vers 654 et 677-678), auprès de qui les autres sont des «profanes» (vers 105, 215, 711), outil de la providence, elle est donc une élue, que la «grâce» (vers 237) a touchée.

<u>Mardochée</u> (en hébreu Mordecaï), oncle d'Esther et son père adoptif, est, pour elle, «*Celui par qui le ciel règle ma destinée*» (vers 91). Disposant d'une vision politique à long terme, il l'a poussée sur le trône de Perse pour libérer les Juifs de leur esclavage :

«Et sur mes faibles mains fondant leur délivrance,

Il me fit d'un empire accepter l'espérance.» (vers 50-51),

«peut confondre Aman, il peut briser nos fers

Par la plus faible main qui soit dans l'univers.» (vers 235-236).

Il lui a alors interdit de révéler sa foi juive («Sur ce secret encor tient ma langue enchaînée» [vers 92]), puis lui ordonne : «Allez, osez au roi déclarer qui vous êtes» (vers 190), l'exhortant au sacrifice. Comme Abraham, il montre une confiance totale en son Dieu, devenant même une sorte de prophète, un messager de Dieu, chargé de faire connaître sa volonté, ce qu'il n'est pas dans la Bible. D'ailleurs, c'est un être quelque peu surnaturel, qui peut magiquement se frayer un chemin jusqu'à la chambre

«Un ange du Seigneur, sous son aile sacrée

A donc conduit vos pas, et caché votre entrée?» (vers 157-158),

qui peut s'imposer à Aman qui en est scandalisé et mystifié (vers 424-444).

lui disant que Dieu

d'Esther:

Pourtant, il n'est qu'un «vil esclave» (vers 417), «couvert d'une affreuse poussière.

Revêtu de lambeaux, tout pâle» (vers 438-439),

Racine ayant réduit son statut social pour accentuer le contraste avec les puissants, l'audace de son défi au tyran. Mais il est libre et fier, car ce «sage» (vers 44) méprise les vanités terrestres, les grandeurs et la gloire, refuse toute compromission. S'il ne veut pas fléchir le genou devant Aman, ce n'est ni par orgueil, ni par mépris, mais par peur d'accorder à un être humain un honneur qui n'est dû qu'à Dieu, pour lequel il a une humble piété, tandis que Racine souligna au contraire, en des vers vigoureux de son invention, ce que le ministre percevait comme l'«orgueil», «l'impudente audace», de cet homme dont le «front séditieux», le «front audacieux, [le] dédaigne et [le] brave» (vers 417-444). «Fièrement assis, et la tête immobile» (vers 429) devant le palais d'Aman, il ne se mêle pas aux remous de la Babylone terrestre pour ne pas se corrompre. Il regarde, impassible, un monde dont les contingences ne l'atteignent pas. On ne trouve dans la pièce nulle trace de ses sentiments à l'annonce de sa condamnation à mort ou à celle de son couronnement par Assuérus, cet honneur «inouï» (vers 623) que le tout-puissant ministre Aman espérait. C'est de sa seule vigueur morale et de sa seule confiance en Dieu qu'il tire toute sa force face à l'omnipotence temporelle de l'impie. Il représente donc le bien pur.

On ne rencontre d'élaboration psychique complexe que dans le personnage de «*l'impie*» (vers 170), cruel et «*sanguinaire*» (vers 167) qu'est <u>Aman</u>, dont le rôle occupe 14% du texte. Face à cette coalition du Bien que forment les autres protagonistes, il fait figure d'intrus, d'étranger. Enfant trouvé, qui a pris en main sa destinée, qui révèle :

«J'ai su de mon destin corriger l'injustice.

Dans les mains des Persans jeune enfant apporté» (vers 450-451),

il appartient à la «race d'Amalécite» (vers 170), tribu sémitique nomadisant dans le Néguev, que la Bible montre barrant le passage aux Hébreux venus d'Égypte, puis battue par Saül et par David. Mais ce «perfide étranger» (vers 1101) devient aussi, dans une confusion géographique dont on n'avait cure au XVIIe siècle, un «Scythe impitoyable» (vers 1096) qu'Esther stigmatise encore ainsi:

«Dans le fond de la Thrace un barbare enfanté,

Est venu dans ces lieux souffler la cruauté.» (vers 1086-1087).

Il se pourrait qu'en tant qu'Amalécite, il ait une haine ancestrale contre les Juifs, faisant «d'Israël le superbe oppresseur» (vers 936). Mais Racine écarta explicitement cette raison, lui faisant dire :

«Je sais que descendu de ce sang malheureux,

Une éternelle haine a dû m'armer contre eux ;

Qu'ils firent d'Amalec un indigne carnage;

Que jusqu'aux vils troupeaux, tout éprouva leur rage;

Qu'un déplorable reste à peine fut sauvé.

Mais, crois-moi, dans le sang où je suis élevé,

Mon âme à ma grandeur tout entière attachée,

Des intérêts du sang est faiblement touchée.» (vers 481-490).

S'il est surtout irrité par le refus de Mardochée «de fléchir le genou» devant lui, c'est qu'il n'aspire qu'à une chose : être reconnu. Pourtant, doté d'un orgueil sans borne, dévoré par l'ambition, exerçant le pouvoir de façon tyrannique et illégitime («J'ai fait taire les Lois, et gémir l'Innocence» [vers 869]), usant de la violence, de la fourberie et du mensonge («J'inventai des couleurs. J'armai la calomnie» [vers 493]), il est devenu ministre d'Assuérus, et est ainsi le maître d'un immense empire, se flattant de ses «richesses», jouissant de la «magnificence» (vers 605), se parant d'«habits magnifiques» (vers 609) où l'«or éclate» (vers 781). Comme cet égocentrique suffisant, imbu de lui-même, est aveuglé par l'amour-propre, quand Assuérus parle de récompenser un serviteur méritant, il ne peut que penser à lui-même : «Et quel autre que toi peut-on récompenser?» se demande-t-il (vers 591). Et il est assez invraisemblable qu'il soit tourmenté du fait qu'un esclave refuse de se prosterner devant lui («L'insolent devant moi ne se courba jamais.» [vers 424]), qu'il se fasse son bourreau méprisant, et qu'il lui faille se venger de cette vexation par le massacre de tout un peuple!

En fait, il est facile à blesser profondément parce qu'il est un esclave parvenu : «Je gouverne l'empire où je fus acheté» (vers 452). Il redoute le mépris qui pourrait le renvoyer à ses origines, et reste blessé par tout ce qu'il a dû s'imposer pour arriver à une grandeur que ne protège qu'une faveur capricieuse : «J'ai foulé sous les pieds remords, crainte, pudeur.» (vers 867),

«J'ai chéri, j'ai cherché la malédiction.» (vers 871).

Il l'oublie d'autant moins qu'il se sait «haï, craint, envié» (vers 413), et qu'il croit qu'Assuérus vient de prendre plaisir à le bafouer : «Roi cruel ! ce sont là les jeux où tu te plais.

Tu ne m'as prodigué tes perfides bienfaits,

Que pour me faire mieux sentir ta tyrannie,

Et m'accabler enfin de plus d'ignonimie.» (vers 854-857).

Trouvant en cet esclave libre et fier qui méprise les grandeurs, et refuse toute compromission, qu'est Mardochée, une radicale remise en question de sa conduite, sa perception subjective fait de cet ennemi sa torturante mauvaise conscience :

«Tous les jours un homme... un vil esclave

D'un front audacieux me dédaigne et me brave.» (vers 417-418),

«Son visage odieux m'afflige, et me poursuit;

Et mon esprit troublé le voit encor la nuit.

Ce matin j'ai voulu devancer la lumière.

Je l'ai trouvé couvert d'une affreuse poussière,

Revêtu de lambeaux, tout pâle. Mais son œil

Conservait sous la cendre encor le même orqueil. (vers 435-440)

«Mais Mardochée assis aux portes du palais,

Dans ce cœur malheureux enfonce mille traits :

Et toute ma grandeur me devient insipide,

Tandis que le soleil éclaire ce perfide.» (vers 459-462).

De ce fait, il se dit

«plus misérable

Que tous les malheureux que [s]on pouvoir accable.» (vers 413),

brûle de son insatisfaction, ne connaît ni paix, ni stabilité, et «tend» toujours «plus haut» (vers 890).

Aussi peut-on se demander si Racine, homme de rien parvenu au sommet des jouissances et des honneurs mondains par des soumissions pénibles pour sa conscience et sa fierté, et avec une arrogance qui lui valut longtemps beaucoup d'ennemis, sa conscience de converti condamnant certains des moyens de son ascension, n'avait pu s'identifier à cet ancien esclave qui est animé par l'ambition mais reste moralement victime des compromissions qu'il s'est imposé pour parvenir à la grandeur? Le couple Aman-Mardochée aurait été l'ancien Racine sous le regard du nouveau.

Racine ayant abandonné la conception aristotélicienne du héros «médiocre», qu'il invoquait si volontiers, pour adopter la vision tranchée de l'Ancien Testament, les personnages d'"Esther" sont donc définis par une division manichéenne et non par une subtile stratégie. Ils demeurent sommaires, entièrement bons ou méchants, comme les figures d'un conte religieux.

#### Intérêt philosophique

Il ne faut pas considérer "Esther" dans une perspective réaliste, soucieuse de vraisemblance. Il faut en faire une lecture symbolique, qui est bien plus adéquate. Sous la forme d'une fiction dramatique schématiquement simpliste, c'est une parabole qui présente nettement une leçon.

C'est presque <u>une tragédie politique</u>, où Racine dénonça la méchanceté d'un ministre, et célébra la magnanimité d'un roi qui fait preuve de tolérance religieuse envers les fidèles d'une autre religion que la sienne. Mais, même si la révocation de l'Édit de Nantes avait eu lieu en 1685, aucun contemporain ne vit dans la pièce la moindre allusion, même si Mme de Sévigné constata qu'il y a dans la pièce «mille choses si justes, si bien placées, si importantes à dire au roi» (lettre du 21 mars 1689). Le dramaturge se contenta de vérités générales dont, pour le croyant qu'il était, seule la conscience du souverain, éclairé par la grâce, pouvait faire une application particulière ; ainsi, il dénonça les flatteurs calomnieux (vers 969-984, 1004-1005).

Esther chante l'épopée à la fois ethnique, humaine et mystique du <u>peuple juif</u>, peuple élu qui a des rapports passionnés avec un Dieu dont l'action est décisive dans son Histoire, qui est marquée par une double fidélité, celle des Juifs envers Dieu et celle de Dieu envers eux. Il les frappe lorsqu'ils oublient sa loi, d'où la captivité qu'ils subissent, mais, lorsqu'ils reviennent à lui, il leur pardonne et les sauve (vers 1044-1077).

Et, comme '*Le livre d'Esther*", la pièce laisse apparaître ce qui a pu être considéré comme le début de l'antisémitisme, l'offense de Mardochée inspirant à Aman le rêve d'un holocauste :

«Il faut des châtiments dont l'univers frémisse; Qu'on tremble en comparant l'offense et le supplice; Que les peuples entiers dans le sang soient noyés. Je veux qu'on dise un jour aux siècles effrayés: "Il fut des Juifs, il fut une insolente race; Répandus sur la terre, ils en couvraient la face: Un seul osa d'Aman attirer le courroux Aussitôt de la terre ils disparurent tous."» (vers 473-480).

Mais, si les ennemis du peuple de Dieu sont puissants, et cherchent à le détruire, il faut leur faire face sans les craindre : Dieu sauvera son peuple, au besoin par l'intermédiaire de l'innocente faiblesse ; il lui permettra même de massacrer ses ennemis.

Alors que, dans le 'Livre d'Esther", le problème était le salut terrestre, et le triomphe du peuple juif, dans la pièce, qui est imprégnée de <u>la morale religieuse</u> la plus stricte, des propres aspirations religieuses de Racine, il montra plus nettement, selon un schéma fortement teinté de manichéisme, l'affrontement de la faiblesse et de la pieuse innocence face à l'apparente toute-puissance, et à l'impie ambition perfide, qui, dans l'épilogue, sont justement punies. À travers Mardochée s'exprime le défi que la valeur spirituelle porte aux fausses grandeurs de ce monde. Si l'on dépasse le plan

personnel, on constate que le couple Aman-Mardochée est une nouvelle figuration de l'antinomie, fondamentale dans la tragédie racinienne comme dans la conception chrétienne, entre concupiscence et conscience. À l'époque où Racine se livrait à ses passions, il montra un Néron en proie à la concupiscence. Maintenant converti, la figure de la loi était pour lui devenue sacrée, la concupiscence n'était figurée que par un héritier de Narcisse, parvenu facilement révocable, tandis que le pouvoir était aux mains d'un souverain légitime, qui reconnaissait la vérité, et sauvait l'innocence.

Le but de Racine fut surtout d'exalter <u>le triomphe du vrai Dieu</u>, qui gouverne le destin des êtres humains, «tient le coeur des rois entre ses mains puissantes» (vers 67), «fait triompher l'innocence» sur la puissance temporelle (vers 1200), dispense une providence (concept théorisé en 1681 par Bossuet) dont la mystérieuse puissance permet à Esther de révéler sans dommage le secret de son origine, pour que se produise le revirement du roi qui n'a aucune explication psychologique plausible : seule la grâce divine semble le pousser à la décision finale ; il a fallu qu'il soit éclairé par l'esprit divin dans son œuvre de rédemption à l'égard du peuple juif.

De plus, la venue du Rédempteur, «le saint que tu promets et que nous attendons» (vers 265-268), est tantôt explicitement souhaitée, tantôt chantée allégoriquement : «Dieu descend, et revient habiter parmi nous.» (vers 1261).

#### Destinée de l'oeuvre

Racine savait en prenant la plume que Louis XIV viendrait voir les protégées de sa chère épouse, Mme de Maintenon, jouer l'oeuvre de son talentueux historiographe. Quand elle passa la commande de somptueux décors (trois, un pour chacun des trois actes) et costumes (longues robes à la persane, enrichies de perles et de pierreries), le roi, avec son fils et son cousin, Condé, vint même à des répétitions, qui avaient commencé début novembre 1688, dont deux eurent d'ailleurs lieu au château de Versailles. Au témoignage de l'intendant de Saint-Cyr, il y prit «tant de plaisir».

Toujours anxieux et perfectionniste, Racine surveilla tout. Mme de Lafayette rapporta : «Comme il est aussi bon acteur qu'auteur, il instruisit les petites filles pour la diction et pour le jeu». L'auteur de la musique, Jean-Baptiste Moreau, organiste attitré de Saint-Cyr jusqu'au début du XVIIIe siècle, célèbre pour sa belle voix, fit certainement de même pour le chant, et le résultat fut remarquable : «Ce qu'il y avait de prodigieux était d'entendre chanter les plus beaux airs du monde avec une cadence et une justesse où les plus habiles musiciens auraient eu peine d'arriver, par de jeunes demoiselles qui ne savaient pas une note de musique» (Manseau).

Les lettres de Mme de Sévigné du 14 et du 19 janvier 1689 montrent qu'on attendait l'événement.

"Esther" fut créée le 26 janvier 1689 dans le grand vestibule des dortoirs de l'École de Saint-Cyr, devant un public très strictement trié sur le volet (Louis XIV, le dauphin, Louvois, la cour, trois évêques dont Bossuet), la musique étant jouée par les musiciens du roi. Ce fut le triomphe d'une cérémonie royale. Mme de Sévigné indiqua : «Le roi l'a trouvée admirable ; Monsieur le prince y a pleuré [...]. Racine n'a rien fait de plus beau.» (28 janvier).

Aussi ce qui n'avait été conçu par le dramaturge que comme «un divertissement d'enfants» devint «le sujet de l'empressement de toute la cour» (préface). Outre les qualités propres de la pièce, la nouveauté des chœurs, le talent et le charme des jeunes interprètes, cette parcimonie dans l'ouverture au public, en attisant la curiosité et la vanité mondaine des uns et des autres, ne fut pas pour rien dans le succès de la pièce. «Comme le prix des choses dépend ordinairement des personnes qui les font ou qui les font faire, la place qu'occupe Mme de Maintenon fit dire à tous les gens qu'elle y mena que jamais il n'y avait rien eu de plus charmant», écrivit Mme de Lafayette. «Ce qui devait être regardé comme une comédie de couvent devint l'affaire la plus sérieuse de la cour. Les ministres, pour faire leur cour en allant à cette comédie, quittaient leurs affaires les plus pressantes.» "Le Mercure galant" confirma que «tout ce qu'il y a de personnes distinguées à la cour et à Paris [...] aurait voulu être reçu à la voir autant de fois qu'elle a été représentée.»

L'union du texte parlé et du texte chanté fut très appréciée, comme en témoigna le pointilleux Racine : «Tous les connaisseurs demeurent d'accord que depuis longtemps on n'a point entendu d'airs plus

touchants ni plus convenables aux paroles.» Mme de Sévigné confirma que ce fut l'impression principale du public de la première ; elle écrivit : «Je ne puis vous dire l'excès d'agrément de cette pièce : c'est une chose qui n'est pas aisée à représenter, et qui ne sera jamais imitée : c'est un rapport de la musique, des vers, des chants, des personnes si parfait et si complet qu'on n'y souhaite rien et qu'on ne contient pas ses larmes» (lettre du 21 février 1689). Louis XIV allait récompenser Moreau d'une pension.

Il y eut quelques autres représentations : le 29 janvier, les 3, 5, 9, 15, 19 et sans doute 26 février. Cette rareté accrut le prix de la faveur. Une relation due aux dames de Saint-Cyr précisa que Mme de Maintenon faisait faire des listes, qu'à l'ouverture de la salle, le roi «se mettait à la porte en dedans ; et, tenant sa canne haute pour servir de barrière, il demeurait ainsi jusqu'à ce que toutes les personnes conviées fussent entrées ; alors il faisait fermer la porte.»

Le 5, figuraient dans le public le roi et la reine d'Angleterre en exil ; le 19, y assista Mme de Sévigné qui trouva un tel «excès d'agrément» qu'elle acheva de s'y réconcilier avec le génie de l'auteur : «Racine s'est surpassé ; il aime Dieu comme il aimait ses maîtresses ; [...] tout est beau, tout est grand.» (lettre du 7 février).

Le texte, défini comme «un ouvrage de poésie tiré de l'Écriture, propre à être récité et chanté», fut publié en mars 1689, avec un privilège du 3 février accordé aux Dames de Saint-Cyr pour 15 ans, qui portait «défense à tous acteurs et autres montant sur les théâtres publics d'y représenter ni chanter ledit ouvrage». L'œuvre, qui faisait tant de gloire à l'épouse du roi, eut droit, à côté de l'habituel format in-12, à une édition in-quarto : c'était la première fois qu'une pièce de Racine accédait à ce luxe. Ce fut aussi celle qui se vendit le plus, de très loin, avec cinq éditions en trois ans, plus une édition séparée des choeurs. D'où le nombre d'exemplaires conservés, en province comme à Paris : douze de 1689 à la Bibliothèque nationale, contre huit de la première édition d'"Athalie", quatre pour 'Les plaideurs", de un à trois pour les tragédies profanes.

Dès 1689, à Neuchâtel, en Suisse, des protestants rééditèrent le texte, avec un "Avertissement" où ils déclaraient que «le sujet de cette pièce a tant de rapport à l'état présent de l'Église Réformée», mais s'excusaient auprès de «l'illustre auteur de cette tragédie» d'en avoir «fait une application si éloignée de sa pensée».

On joua encore "Esther" sept fois à Saint-Cyr du 5 janvier au 10 février 1690. Puis les représentations de cette tragédie religieuse furent brusquement suspendues parce qu'elles posaient aux autorités religieuses un problème qu'aggravait leur succès. Il y avait pourtant eu un théâtre religieux au XVIe siècle (avec notamment ''Abraham sacrifiant" de Théodore de Bèze, et ''Les juives" de Garnier), puis entre 1639 et 1645 ("Marianne" de Tristan, "Esther" de Du Ryer, "Polyeucte" et "Théodore" de Corneille, ''Saint-Genest" de Rotrou). Mais, depuis 1645, alors que la vie mondaine et culturelle se faisait plus complaisante, l'Église de France (contrairement à celle de Rome) était fort hostile au théâtre, de même que les moralistes rigoureux. Pour eux, la créature déchue devait consacrer tous ses efforts à se rendre vertueuse, en évitant tout ce qui peut encourager les funestes passions. Or, outre que les comédiens étaient suspects de moeurs dissolues, la tragédie consistait surtout dans une mise en scène séduisante de l'amour, de l'orqueil héroïque et de l'ambition, et la comédie encourageait même les vices et la subversion sociale. Si les critiques des moralistes ne portaient pas contre le texte, qui était fidèle à l'Écriture Sainte, les représentations leur paraissaient de véritables séances de séduction, et, à Saint-Cyr, elles jetaient le trouble dans l'âme de jeunes filles de couvent qui se donnaient en spectacle à toute la cour, étaient trop applaudies et trop adulées. Le grand Arnauld écrivit : «"Esther" est une fort belle pièce et bien chrétienne [...]. On n'a rien fait dans ce genre de si édifiant.» Oui, répondit son ami Quesnel, mais «si on s'était contenté de la mettre sur le papier, j'en serais encore plus content». Un troisième ami de Port-Royal, Duquet, confirma : «Je l'ai trouvée parfaitement belle. Je ne voudrais pas néanmoins y avoir assisté, de peur d'autoriser les spectacles, dont les plus innocents ne le sont jamais assez».

Pourtant, trois évêques avaient assisté à la première, et avaient été suivis de quelques collègues, du P. de La Chaise, confesseur du roi, du sévère Bourdaloue et d'un bon nombre d'abbés ou de religieux. Mais le curé de Versailles, invité à l'une des représentations, s'excusa de n'y pouvoir venir, quoique parfaitement conscient de l'insolence d'un «refus si public et si extraordinaire». «Ces sortes de divertissements», lit-on dans ses "Mémoires" sont «absolument contraires à la piété et à l'esprit du christianisme. On enferme les filles de bonne heure dans les couvents pour éviter qu'elles ne soient vues des hommes et qu'elles ne prennent du goût dans leur compagnie. On détruit donc ce qu'on veut faire [...] quand on les fait monter sur un théâtre. Les représentations excitent les passions des spectateurs. Quelques courtisans m'ont avoué que la vue de ces jeunes demoiselles faisait de très vives impressions sur leurs coeurs, d'autant plus qu'ils les savaient sages. Enfin, il n'est pas décent pour des ecclésiastiques d'assister à une tragédie représentée par des jeunes filles fort bien faites et qu'on ne peut pour lors se défendre de regarder pendant des heures entières. N'est-ce pas s'exposer à des tentations?»

Ce n'était pas qu'un fantasme de rigoriste. Ses craintes se vérifièrent. Après la troisième représentation, Mme de Maintenon préféra écarter sa nièce, qui jouait «mieux que n'aurait pu faire la Champmeslé; elle faisait trop bien, elle était trop touchante.» (Dangeau). La fondatrice dut aussi réprimer la fronde de quelques pensionnaires à laquelle elle demandait : «Vous chantez si bien les chants d'"Esther"; pourquoi ne voulez-vous pas chanter les psaumes? Serait-ce le théâtre que vous aimeriez?» Elle se déclara elle-même trop absorbée par l'organisation des représentations, disant : «Elles me font négliger mes devoirs».

Le curé de Versailles craignait encore que l'exemple de la prestigieuse maison de Saint-Cyr ne soit suivi dans tous les couvents de France : on y ferait du théâtre, on y inviterait des spectateurs, «et de là comprenez quels pourront être les maux qui en arriveront.» Mme de Lafayette prévit le pire ; comme Saint-Cyr jouxtait le parc du château de Versailles, cette maison, «qui, maintenant que nous sommes dévots, est le séjour de la vertu et de la piété pourra quelque jour [...] être celui de la débauche et de l'impiété. Car de songer [...] que de jeunes filles et de jeunes hommes soient si près les uns des autres sans sauter les murailles, cela n'est presque pas raisonnable».

Aussi la règle de Saint-Cyr fut-elle réformée, et la pièce n'y fut plus jouée qu'à huis clos, périodiquement, dans des conditions plus discrètes, ou dans la chambre de Mme de Maintenon à Versailles.

L'interdiction faite «à tous acteurs et autres montant sur les théâtres publics d'y représenter ni chanter» "Esther" fut maintenue jusqu'à la mort de Mme de Maintenon (1719), et c'est seulement le 8 mai 1721 que cette tragédie fut, avec l'autorisation du Régent, créée à la Comédie-Française, dans son théâtre de la rue des Fossés-Saint-Germain. La partition parut désuète : on en composa une autre pour supprimer les chants, et ne conserver que quelques vers des chœurs.

L'ère des «philosophes» ne pouvant être favorable à cette tragédie religieuse, elle n'eut que huit représentations sur tout le siècle.

En 1751, Voltaire, qui affecta de prendre les choses au premier degré, écrivit : «Le public impartial ne vit [dans cette pièce] qu'une aventure sans intérêt et sans vraisemblance ; un roi insensé, qui vit trois ans avec sa femme sans s'informer qui elle est ; un ministre assez ridiculement barbare pour demander au roi qu'il extermine toute une nation, vieillards, femmes, enfants, parce qu'on ne lui a pas fait la révérence [...] ; un roi imbécile qui, sans prétexte, signe cet ordre ridicule, et qui, sans prétexte, fait pendre subitement son favori : tout cela sans intrigue, sans action, sans intérêt, déplut beaucoup à quiconque avait du sens et du goût.»

On retrouva encore cette prévention chez La Harpe (1805), bien qu'il soit revenu de son admiration pour les «philosophes», et se soit converti au christianisme : «"Esther" a plusieurs défauts ; le plus grand de tous est le manque d'intérêt. Il ne peut y en avoir d'aucune espèce. Esther et Mardochée ne sont nullement en danger, malgré la proscription des Juifs ; car assurément Assuérus, qui aime sa femme, ne la fera pas mourir parce qu'elle est juive, ni Mardochée, qui lui a sauvé la vie [...]. Il ne s'agit donc que du peuple juif, mais on sait que le danger d'un peuple ne peut pas faire la base d'un intérêt dramatique, parce qu'on ne s'attache pas à une nation comme à un individu [...]. Les

caractères ne sont pas moins répréhensibles. Il est invraisemblable que le maître d'un grand empire soit malheureux parce qu'un homme du peuple ne s'est pas prosterné devant lui comme les autres». Cependant, de toutes les pièces de Racine, c'est "Esther" qui fut le plus souvent publiée séparément au XVIIIe siècle, avec cinq éditions, dont trois entre 1781 et 1789.

Il fallut attendre 1803 pour que la pièce soit jouée à l'Opéra, puis au Théâtre-Français, avec Talma, la musique de Plantade remplaçant celle de J.B. Moreau. En 1806, elle fut de nouveau jouée plusieurs fois.

En 1819, pour le critique dramatique Geoffroy, "Esther" était «un chef-d'oeuvre de notre scène» par «l'éclat et l'importance des évènements, la vérité des caractères, la beauté des situations, et les grandes leçons qui en résultent pour l'humanité, le charme inexprimable et la magnificence extraordinaire du style».

En 1832, Sainte-Beuve, dans ses 'Portraits littéraires", s'avoua charmé : «Ce délicieux poème, si parfait d'ensemble, si rempli de pudeur, de soupirs et d'onction pieuse me semble le fruit le plus naturel qu'ait porté le génie de Racine. C'est l'épanchement le plus pur, la plainte la plus enchanteresse de cette âme tendre.»

Le 28 février 1839, la Comédie-Française la reprit (sans les chœurs) avec Rachel, qui eut peu de succès. En 1864, elle fut donnée avec une musique nouvelle, due à Cohen et dans un luxe de décors et de costumes, qui plut à Théophile Gautier. En 1887, l'Odéon la ressuscita dans sa nouveauté première, avec les chœurs et la musique de Moreau, et c'est ainsi qu'elle est encore jouée aujourd'hui à la Comédie-Française. En 1883, dans ''Les deux masques", Paul de Saint-Victor écrivit : «Les chœurs sont d'une suavité qui enchante. Ils reflètent, en les tempérant, les grandioses images des psaumes hébraïques ; ils distillent, en perles de miel, le suc qu'ils ont puisé dans leurs fleurs sauvages.»

Dans la première moitié du XXe siècle, "Esther" fut presque aussi fréquemment représentée à la Comédie-Française que "Mithridate" ou "Bajazet". Grâce à un enseignement secondaire contrôlé par l'Église, elle arriva, juste après "Athalie", en seconde position des éditions séparées ou choisies, deux fois plus nombreuses que celles d"Andromaque", "Britannicus" ou "Iphigénie".

En 1930, dans son "Racine", Jean Giraudoux écrivit : «Jamais Racine n'a plus approché la vérité antique, biblique en l'espèce, que dans la description de cette grandeur et de ce réalisme des Juifs dont peut-être il n'a pas connu un exemplaire vivant.»

Dans la seconde moitié du XXe siècle, "Esther" tomba au neuvième rang des tragédies de Racine jouées à la Comédie-Française, c'est-à-dire au dernier si l'on ne tient compte ni de 'La Thébaïde" ni d'"Alexandre". Pour cette dernière période, elle fut au huitième rang des publications séparées, juste devant "Mithridate".

En 1956, Robert Kemp, critique littéraire du "Temps", puis du "Monde" et des "Nouvelles littéraires", affirma : «La lecture d'"Esther" me plonge toujours dans une sorte d'extase. La lumière de Racine brille ici, plus pure que jamais [...]. L'esprit devient agile à poursuivre ces fragiles merveilles.»

De nos jours, la désaffection à l'égard d'"Esther" s'aggrava encore, car les générations plus récentes ne peuvent guère s'intéresser à une pieuse idylle ; beaucoup de collégiens ou de lycéens ne sont plus capables de goûter les délicatesses de cette «tragédie tirée de l'Écriture sainte», qui est évidemment victime du recul de la foi et de l'émancipation morale. Signalons toutefois le succès des représentations de 1987 à la Comédie-Française. Peut-être ne propose-t-on pas assez la pièce aujourd'hui?



Faites-moi part de vos impressions, de vos questions, de vos suggestions!

Contactez-moi